

APPEL À PROJETS

Programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre



Photo : © Annie Fafard

Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social



La Ville de Laval, en partenariat avec artch et imagespassages, est heureuse d'inviter les artistes et collectifs en arts visuels émergents lavallois à soumettre leur projet pour bénéficier d'une résidence de création d'une durée de huit semaines dans le cadre du tout nouveau Programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre suivi d'un séjour immersif artistique à Annecy, en France.

Contexte

Dans la foulée du projet de restauration et d'aménagement de la berge des Baigneurs, au cœur du quartier Sainte-Rose, la Ville de Laval a fait l'acquisition en 2018 d'un terrain de plus de 11 200 m² offrant une magnifique vue sur la rivière des Mille Îles et sur lequel se trouve l'une des plus anciennes constructions de la ville : une maison en pierre des champs datant de 1730 et dont le dernier propriétaire occupant a été l'artiste visuel, poète, historien de l'art et professeur émérite Marcel Saint-Pierre, décédé en 2021.

Grâce à une restauration minutieuse, le lieu, imprégné à la fois de l'histoire de Laval et de la figure de l'artiste Marcel Saint-Pierre, offre un écrin propice à l'inspiration et au ressourcement artistique. Ainsi, le programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre offre un espace de vie et de travail ainsi qu'un accompagnement de qualité afin que les artistes puissent se consacrer à leur recherche artistique tout en créant du lien avec la communauté lavalloise.

Le lieu

Véritable nid chaleureux situé au 765, rue des Patriotes, à Laval, la maison sur deux niveaux offre tout le confort de la modernité grâce à son aménagement soigné constitué de trois pièces à l'étage, soit une chambre avec lit grand format, une pièce multifonctionnelle munie d'un lit double escamotable, une salle de bain complète avec baignoire à pattes et douche intégrée, un espace bibliothèque ainsi qu'un espace bureau multifonction. Le rez-de-chaussée comporte un grand salon meublé d'un sofa-lit double, un bureau de travail, une cuisinette tout équipée, une salle à manger et une salle de bain accessible universellement. En belle saison, les personnes y résidant peuvent aussi profiter d'une grande terrasse donnant sur la rivière des Mille Îles et d'un vaste terrain aménagé de plantations indigènes. Les équipements comprennent notamment une laveuse et une sécheuse, un lave-vaisselle et un climatiseur en été. Un stationnement de deux places et une borne de recharge électrique sont aussi disponibles.

Les résidents et résidentes pourront de plus profiter de la convivialité du quartier et de ses commerces, attrait et services de proximité, qui caractérisent l'identité à échelle humaine de ce secteur de la Ville de Laval.

L'appel à projets

Ce premier appel à projets vise à soutenir la professionnalisation et le rayonnement des pratiques émergentes en s'adressant précisément aux artistes et collectifs en arts visuels de la relève provenant, vivant, étudiant ou travaillant sur le territoire lavallois, ayant moins de 10 ans de pratique professionnelle, qui souhaitent développer, parfaire ou poursuivre un projet de recherche artistique. L'artiste ou le collectif en résidence bénéficiera d'un réseau d'expertise et d'un soutien en mentorat en plus de voir leur expérience enrichie par des rencontres significatives avec la communauté citoyenne et artistique de Laval puis d'Annecy. Le programme de médiation culturelle rattaché à la résidence Marcel-Saint-Pierre vise à tisser des liens entre le travail de recherche et création en cours et les forces vives des communautés

lavalloises. Ainsi, un artiste-médiateur de la Ville de Laval veillera à initier divers types d'interaction et d'activités en lien avec la nature du projet de l'artiste ou du collectif. L'artiste ou le collectif sera aussi invité à présenter l'issue de ses recherches et de ses réflexions auprès de public (citoyens, artistes, partenaires).

En sommes, l'artiste ou le collectif sélectionné bénéficie :

- d'un accompagnement logistique par l'équipe de la Ville de Laval durant son séjour
- d'un accompagnement artistique mentoré par artch avec notamment deux formations au choix de l'artiste (exemple : demande de subvention, droit d'auteur, marchés de l'art, communications)
- de dix heures de mentorat avec des artistes professionnels lavallois établis
- de dix heures de mentorat avec un artiste annécien
- d'un accompagnement en médiation culturelle par l'équipe de la Ville de Laval
- d'une résidence artistique dans le cadre de la programmation 2027-2028 du centre images.passage à Annecy, France (dates et termes à discuter).

Les partenaires

artch – art contemporain émergent est un organisme de services et de diffusion qui contribue à la professionnalisation et à la circulation du travail des artistes de la relève au Québec. Depuis 2018, cet organisme à but non lucratif (OBNL) soutient, forme et promeut les artistes de la relève en art contemporain et travaille à l'épanouissement de leur carrière, tout en créant une communauté d'entraide. artch.org

imagespassages est un espace nomade spécialisé dans la diffusion des arts visuels et numériques contemporains. Depuis 1993, l'association organise sur le territoire annécien, en France, et à l'étranger des expositions, des séances de projection d'œuvres vidéo et des résidences de création pour mettre en valeur des artistes de renommée internationale et de la relève. imagespassages.com

Conditions d'admissibilité

- se déclarer artiste ou collectif d'artistes professionnels et professionnelles en arts visuels ou en voie de professionnalisation selon la *Loi sur le statut de l'artiste*
- provenir, vivre, étudier ou travailler sur le territoire lavallois
- avoir moins de 10 ans de pratique artistique
- être disponible et sur place durant toute la durée prévue de la résidence, soit entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2026 (la période exacte sera déterminée entre l'artiste et la Ville de Laval)
- prendre part à au moins une (1) activité de médiation culturelle durant le séjour de résidence
- se conformer à l'entente de service signée entre l'artiste et la Ville de Laval
- souscrire à une assurance responsabilité civile
- présenter le projet de résidence devant public :

À l'approche de la fin de la résidence, les artistes doivent présenter devant public les résultats de leur recherche sous la forme souhaitée (conférence, atelier, discussion, performance, activité communautaire ou collective, collaboration, etc.) afin de faire état de leur parcours, de ses défis et enjeux, ainsi que de son incidence sur la pratique et la collectivité.

Inclusions

- hébergement et espaces de travail durant huit semaines à la RCMSTP, Sainte-Rose, Laval
- accompagnement artistique et soutien logistique durant tout le séjour
- dix heures de mentorat avec des artistes établis lavallois
- expertise de artch avec deux (2) formations (au choix, selon les besoins de l'artiste)
- 8 heures avec l'équipe de artch dédiées spécifiquement à l'écriture et la relecture d'une demande de subvention.
- accès privilégié à des ressources locales et à des expertises diversifiées ;
- accompagnement en médiation culturelle sur mesure
- carte Opus (transports en commun) pour la durée du séjour ;
- carte d'accès aux bibliothèques municipales ;
- accès illimité à une connexion Internet sans fil ;
- accès à certaines ressources spécifiques ou à certains lieux selon les besoins du projet
- documentation du projet par un.e photographe professionnel
- hébergement et espaces de travail durant quatre semaines à Annecy, France.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- un curriculum vitae ;
- un texte présentant votre démarche artistique ;
- un texte décrivant votre projet ou vos intentions de recherche et votre intérêt à travailler dans le contexte du programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre ;
- un dossier visuel de 10 à 15 images accompagné d'une fiche descriptive des images. Si des œuvres vidéo sont présentées, inclure un lien (Viméo, YouTube, etc.) accompagné du mot de passe pour y accéder s'il y a lieu. S'assurer que les vidéos seront accessibles.

Dans un souci d'inclusivité, la résidence est accessible aux fauteuils roulants et aux personnes à mobilité réduite, aux artistes parents qui souhaitent y résider avec leurs enfants ainsi qu'aux artistes ayant besoin d'un accompagnement particulier (ex. proche aidant ou proche aidante). De plus, la Ville de Laval encourage les candidats et candidates en situation ou à risque d'exclusion ou de sous-représentation ou venant de groupes minoritaires à proposer un projet.

Transmission de la candidature

La date limite pour déposer un dossier de candidature est le **29 mai 2026 à 12 h (midi)**.

Le dossier complet doit inclure tous les éléments mentionnés plus haut assemblés en un seul document PDF transmis par courriel à Residencedecreation.MSP@laval.ca.

Processus de sélection

Les demandes jugées admissibles sont analysées par un comité de spécialistes composé de membres internes de l'équipe de la Ville de Laval, de pairs et des partenaires. Le jury évalue les demandes sur la base des critères d'évaluation suivants et s'appuie exclusivement sur le contenu des dossiers déposés :

- la pertinence du projet en fonction des objectifs généraux du programme;
- la qualité et la valeur artistique du projet par rapport à la démarche de l'artiste ou du collectif d'artistes;
- la contribution à l'avancement ou au renouvellement et au développement de la discipline de l'artiste ou du collectif d'artistes;
- l'incidence et les retombées du projet auprès de la communauté lavalloise.

Les candidates et candidats seront contactés par courriel dans un délai de deux semaines après la tenue du comité d'évaluation. La décision est finale et sans appel. Au cours de la période d'analyse, l'artiste ou le collectif peut être appelé à fournir des renseignements ou documents complémentaires.

Les membres du jury agissant à titre de pairs sont assujettis à un Code d'éthique et de déontologie régissant les évaluateurs et évaluatrices ainsi qu'à une déclaration de confidentialité et de conflit d'intérêts. De plus, le jury s'appuie exclusivement sur le contenu des dossiers déposés.

Nous joindre

Pour toute question en lien avec le Programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre, veuillez écrire à l'adresse courriel suivante : Residencedecreation.MSP@laval.ca

Séance d'information

Nous vous invitons à une séance d'information
5 mai 2026 à 12h h en français sur Zoom (heure normale de l'Est).

Lien pour la séance

d'information : <https://teams.microsoft.com/meet/24074425053397?p=vldZVijK75W9viMrJD>

Numéro de réunion : 240 744 250 533 97

Mention

L'artiste ou l'artiste qui bénéficie d'une résidence dans le contexte de ce programme s'engage à mentionner son projet dans ses communications en utilisant le libellé suivant :

Ce projet a reçu le soutien de la Ville de Laval grâce au programme de résidence de création Marcel-Saint-Pierre.

L'utilisation du logo de la Ville de Laval doit respecter les normes graphiques suivantes quant aux couleurs et à la disposition :

- couleurs : bleu = Pantone 280 C / mauve Pantone 247 C;
- zone de sécurité autour du logo = de la grosseur du carré blanc du logo;
- emplacement par rapport à d'autres logos : doit toujours être le premier à gauche si l'alignement est horizontal et le premier en haut si l'alignement est vertical.

1. Plans et images de la maison

Photo : © Annie Fafard et Liv-Mann Tremblay











